

EXAGONE
Commissaires aux Comptes
125-127, Rue La Fayette
75010 PARIS

SEED FOUNDATION
55, boulevard Bineau
92200 NEUILLY SUR SEINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

SEED FOUNDATION
55, boulevard Bineau
92200 NEUILLY SUR SEINE

Aux Fondateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation SEED FOUNDATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié, des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le Fonds de dotation et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux fondateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXAGONE

Dominique LAMBIN
MANDATAIRE SOCIAL



Renaud REISSIER

SEED FOUNDATION
55 Boulevard BINEAU
92200 NEUILLY SUR SEINE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de résultat</i>	3
<i>Annexe au bilan</i>	4
<i>Immobilisations</i>	6
<i>Amortissements</i>	7
<i>Provisions au bilan</i>	8
<i>Créances et dettes</i>	9
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	10
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	11
<i>Détail de l' Actif</i>	12
<i>Détail du Passif</i>	13
<i>Détail du compte de résultat</i>	14
<i>Annexe libre</i>	16

Bilan Actif

		31/12/2017		31/12/2016	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	8 445		8 445	2 560
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	175 464		175 464	163 332	
Charges constatées d'avance	589		589	512	
	TOTAL (II)	184 499		184 499	166 405
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	184 499		184 499	166 405
	(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

31/12/2017

31/12/2016

	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	20 834	18 718
	Résultat de l'exercice	8 661	2 116
Fonds associatifs	Total des fonds propres	29 495	20 834
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	29 495	20 834
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés	149 879	140 771
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	149 879	140 771
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 125	4 800
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	5 125	4 800
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	184 499	166 405
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	8 661,35	2 115,62
	(1) Dont à moins d'un an	5 125	4 800
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	18 838	17 030
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	7 473	313
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	313	172
	Autres produits	45 000	47 500
	Total des produits d'exploitation	71 624	65 015
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	9 506	7 050
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales	4 096	228
	Subventions accordées par l'association	40 392	41 500
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation	53 994	48 778	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	17 630	16 237
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	139	257
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	139	257
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	17 769	16 495
Produits financiers	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	39 392	40 500
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	48 500	54 879
	TOTAL DES PRODUITS	111 155	105 772
TOTAL DES CHARGES	102 494	103 657	
	EXCEDENT ou DEFICIT	8 661	2 116
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	119 752	117 234
	Bénévolat		
	Prestations en nature	119 752	117 234
	Dons en nature		
	CHARGES	119 752	117 234
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	119 752	117 234
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **184 499** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **111 155** euros
 - un total charges de **102 494** euros

 - dégage un résultat de **8 661** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2017**
- finit le **31/12/2017**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Annexe au Bilan

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de fonds.

Contributions en nature

Le compte de résultat comprend en ses produits et charges les contributions volontaires en nature de deux des membres fondateurs. Ces contributions consistent en une mise à disposition de personnel, en la réalisation de prestations juridiques et en un tournage vidéo, dans le cadre de mécénats de compétences. Elles sont valorisées au total à 119.752 €.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agenc. aménagement					
Instal. technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL					

NEANT

Amortissements

	Amortissements	Mouvements de l'exercice		Amortissements
	début	Dotations	Diminutions	au
	d'exercice			31/12/2017

INCORPORELLES

Frais d'établissement et de développement

Autres

TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre

sur sol d'autrui

instal. agencement aménagement

Instal technique, matériel outillage industriels

Autres instal., agencement, aménagement divers

Matériel de transport

Matériel de bureau, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations grevées de droits

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL

NEANT

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles		
		corporelles		
		des titres mis en équivalence		
		titres de participation		
		autres immo. financières		
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			
	- financières			
	- exceptionnelles			

NEANT

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	8 445	8 445	
Charges constatées d'avance	589	589		
TOTAL DES CREANCES	9 035	9 035		

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 125	5 125		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	5 125	5 125			

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	18 718	2 116		20 834
Résultat de l'exercice	2 116		2 116	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	20 834	2 116	2 116	20 834

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Versements des Fondateurs	140 771	39 392	48 500	149 879
Total	140 771	39 392	48 500	149 879
Legs et donations				
Total				
TOTAL	140 771	39 392	48 500	149 879

Détail de l' Actif

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	184 499	100,00	166 405	100,00	18 094	10,87
Autres créances	8 445	4,58	2 560	1,54	5 885	229,90
PRODUITS A RECEVOIR	8 445	4,58	2 560	1,54	5 885	229,90
Disponibilités	175 464	95,10	163 332	98,15	12 132	7,43
NEUFLIZE-OBC	86 149	46,69	74 753	44,92	11 397	15,25
OBC DEPOT A TERME	88 000	47,70	88 000	52,88		
CAISSE	1 315	0,71	579	0,35	735	126,94
Charges constatées d'avance	589	0,32	512	0,31	77	15,03
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	589	0,32	512	0,31	77	15,03
TOTAL DU BILAN ACTIF	184 499	100,00	166 405	100,00	18 094	10,87

Détail du Passif

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des fonds associatifs	29 495	15,99	20 834	12,52	8 661	41,57
Total des fonds propres	29 495	15,99	20 834	12,52	8 661	41,57
Report à nouveau	20 834	11,29	18 718	11,25	2 116	11,30
REPORT A NOUVEAU	20 834	11,29	18 718	11,25	2 116	11,30
Résultat	8 661	4,69	2 116	1,27	6 546	309,40
Total des autres fonds associatifs						
TOTAL III - Total des Provisions						
Total des fonds dédiés	149 879	81,24	140 771	84,60	9 108	6,47
Fonds dédiés sur dons manuels affectés	149 879	81,24	140 771	84,60	9 108	6,47
FONDS DEDIES/DONS MANUELS AFFE	149 879	81,24	140 771	84,60	9 108	6,47
TOTAL IV - Total des dettes	5 125	2,78	4 800	2,88	325	6,77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 125	2,78	4 800	2,88	325	6,77
FOURNISSEURS-FNP	5 125	2,78	4 800	2,88	325	6,77
Total du passif	184 499	100,00	166 405	100,00	18 094	10,87

Détail du compte de résultat

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	71 624	100,00	65 015	100,00	6 609	10,17
Dons	18 838	26,30	17 030	26,19	1 808	10,62
75810000 DONS DES MEMBRES & AUTRES BIEN	6 320	8,82	2 050	3,15	4 270	208,29
75820000 DONS DU MECENAT	10 577	14,77	12 860	19,78	(2 283)	-17,75
75825000 DONS GENEROSITE DU PUBLIC	1 941	2,71	2 120	3,26	(179)	-8,43
Autres produits de gestion courante	7 473	10,43	313	0,48	7 160	N/S
75840000 AUTRES PRODUITS DE GESTION	7 473	10,43	313	0,48	7 160	N/S
Reprises sur provisions et amortissements, transferts	313	0,44	172	0,26	141	82,35
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI	313	0,44	172	0,26	141	82,35
Autres produits	45 000	62,83	47 500	73,06	(2 500)	-5,26
75210000 VERSEMENT DES FONDATEURS	45 000	62,83	47 500	73,06	(2 500)	-5,26
Total des charges de fonctionnement	53 994	75,38	48 778	75,03	5 216	10,69
Autres achats et charges externes	9 506	13,27	7 050	10,84	2 456	34,84
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	42	0,06	18	0,03	24	135,08
61610000 ASSURANCES	741	1,03	683	1,05	58	8,49
62260000 HONORAIRES	4 800	6,70	4 800	7,38		
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	50	0,07	50	0,08		
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	76	0,11			76	
62517000 VOYAGES ET DEPLCTS A.V.	59	0,08	128	0,20	(69)	-53,98
62518000 VOYAGES ET DEPLACTS CT	6	0,01	33	0,05	(27)	-81,82
62560000 FRAIS MISSIONS RECEPTION	75	0,10	132	0,20	(56)	-42,83
62562000 SOIREE COLLECTE SEED			654	1,01	(654)	-100,00
62563000 MISSION SERVICE CIVIQUE	2 496	3,48			2 496	
62564000 EVENEMENT COLLECTE SEED	779	1,09			779	
62580000 ATELIER ENFANTS			233	0,36	(233)	-100,00
62590000 SENSIBILISATION	354	0,49			354	
62610000 FRAIS ENVOIS	12	0,02	18	0,03	(6)	-30,73
62700000 FRAIS BANCAIRES	15	0,02	2		13	628,57
62810000 COTISATIONS			300	0,46	(300)	-100,00
Charges sociales	4 096	5,72	228	0,35	3 868	N/S
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 096	5,72	228	0,35	3 868	N/S
Subventions accordées par l'association	40 392	56,39	41 500	63,83	(1 108)	-2,67
65720000 SUBVENTIONS VERSEES PAR LA FON	39 392	55,00	40 500	62,29	(1 108)	-2,74
65780000 AUTRES SUBVENTIONS	1 000	1,40	1 000	1,54		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	17 630	24,62	16 237	24,97	1 393	8,58
RESULTAT FINANCIER	139	0,19	257	0,40	(118)	-45,98
Intérêts et produits financiers	139	0,19	257	0,40	(118)	-45,98
76400000 REVENUS DEPOT A TERME	139	0,19	257	0,40	(118)	-45,98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	17 769	24,81	16 495	25,37	1 275	7,73
Résultat exceptionnel						
Report des ressources non utilisées des exercices an	39 392	55,00	40 500	62,29	(1 108)	-2,74
78930000 REPORT RESSOURCES N/UTILISEES	39 392	55,00	40 500	62,29	(1 108)	-2,74
Engagements à réaliser sur ressources affectées	48 500	67,71	54 879	84,41	(6 379)	-11,62

Détail du compte de résultat

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
68930000 ENGAGEMENT A REALISER/RESS.FON	48 500	67,71	54 879	84,41	(6 379)	-11,62
TOTAL DES PRODUITS	111 155	155,19	105 772	162,69	5 383	5,09
TOTAL DES CHARGES	102 494	143,10	103 657	159,43	(1 163)	-1,12
Résultat	8 661	12,09	2 116	3,25	6 546	309,40
Contribution en nature - Produits	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15
Prestations en nature	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15
87140000 PRESTATIONS EN NATURE	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15
Contribution en nature - Charges	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15
Mise à disposition gratuite biens et services	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15
86200000 PRESTATIONS EN NATURE	119 752	167,19	117 234	180,32	2 518	2,15

Annexe libre

Tableaux complémentaires :

- Engagements reçus des Membres Fondateurs
- Versements 2014-2015-2016-2017 des subventions par le Fonds de dotation SEED FOUNDATION
- Engagements donnés par le Fonds de dotation SEED FOUNDATION

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

- Données financières
- Règles d'établissement du CER

Versements des subventions

Organismes	Montant des subventions versées (en €)							Montant total versé entre 2014 et 2017
	Montant accordé	Montant versé en 2014	Montant versé en 2015	Montant versé en 2016	Montant versé en 2017			
APDRA Pisciculture Paysanne	20 000	6 000	4 000	0				20 000
IECD - Institut Européen de Coopération et de Développement	25 000	5 000	0	0				25 000
Elevages Sans Frontières	15 000	3 000	0	0				15 000
CIDR - Centre International de Développement et de Recherche (Projet AP6-1)	20 000	6 000	0	4 000				20 000
ESSOR	20 000	6 000	0	4 000				20 000
SOS Sahel International France (Projet AP6-3)	20 000	6 000	0	4 000				20 000
Grdr	20 000	10 000	6 000	4 000				20 000
Univers Sel	20 000	10 000	6 000	4 000				20 000
Solidarité / SOL	20 000	0	10 000	0	6 000			16 000
Apiflordev	15 000	0	8 608	0	4 392			13 000
Afrique en Vie	15 000	0	0	8 000				8 000
Sukhalli	14 987	0	0	7 500				7 500
Interactions & Solidarity	9 892	0	0	5 000				5 000
ESSOR	15 000				7 500			7 500
ESF	12 500				6 500			6 500
Compétences Solidaires	15 000				7 500			7 500
ADESAF	15 000				7 500			7 500
TOTAL	426 559	52 000	34 608	40 500	39 392			369 680

Engagements donnés

Le Fonds de dotation SEED Foundation s'est engagé à verser au titre de 2018, 2019, 2020 et 2021 :

Organismes	Montant des engagements donnés				Total (en €)
	2018 (en €)	2019 (en €)	2020 (en €)	2021 (en €)	
Solidarité	4 000				4 000
Apiflordev	2 000				2 000
Afrique en Vie	5 000	2 000			7 000
Sukhali	5 000	2 487			7 487
Interactions & Solidarity	3 000	1 892			4 892
ESSOR	4 500	3 000			7 500
ESF	3 500	2 500			6 000
Compétences Solidaires		4 500	3 000		7 500
ADESAF	4 500	3 000			7 500
Projets 2018	24 000	15 000	6 000		45 000
Projets 2019		24 000	15 000	12 000	51 000
TOTAL	55 500	58 379	24 000	12 000	149 879

Compte d'emploi des ressources - Exercice 2017

EMPLOIS	Emplois N (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources Collectées sur N (2)	Suivi des Ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
NETOYER DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	42 853	6 609	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	8 261	8 261
1.1. Réalisées en France	2 402		1.1.1. Dons et legs collectés	6 320	8 261
- Actions réalisées directement	2 402		- Dons manuels non affectés	6 320	8 261
- Versement à d'autres organismes agissant en France	0		- Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger	40 451	6 609	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement	0		- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres	40 451	6 609	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 941	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 424	826			
- Frais d'appel à la générosité publique	1 605	826	2 - AUTRES FONDS PRIVES	55 577	
- Frais de recherche des autres fonds privés	819	0	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0		4 - AUTRES PRODUITS	7 925	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 717	826			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT	53 994		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	71 763	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	48 500		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	39 392	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	8 661		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
V - TOTAL GENERAL	111 155		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL	111 155	8 261
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des mobilisations financées par les ressources collectées auprès du public			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8 261
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		8 261	Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE			Bénévolat	0	
Missions Sociales	39 512		Prestations en nature	114 834	
Frais de recherche de fonds	41 656		Dons en nature	4 918	
Frais de fonctionnement et autres charges	38 583		Total	119 752	
Total	119 752				

ANNEXE

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Conformément au Décret n° 2009-158 du 11 février 2009, le Fonds de dotation SEED Foundation faisant appel à la générosité publique au regard de la loi du 7 Août 1991, il est tenu d'appliquer l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement CRC 2008-12 du Comité de la réglementation comptable. Ce règlement, présente un modèle de Compte d'Emploi des Ressources à intégrer dans les annexes du Fonds.

Le CER présente 4 colonnes :

- les colonnes 1 et 2 représentent l'ensemble des ressources et des emplois du Fonds de dotation SEED Foundation pour l'exercice 2017.
- les colonnes 3 et 4 concernent les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qu'il en est fait.

Les notes qui suivent explicitent les règles d'établissement du CER qui ont été retenues par le Conseil d'Administration du Fonds, notamment les principes de ventilation des ressources et des emplois et les règles d'affectation des ressources par type d'emplois.

1. Définition des missions sociales

« Le Fonds de dotation SEED Foundation a pour objet d'œuvrer pour la sécurité alimentaire mondiale en soutenant et mettant en œuvre, dans les régions défavorisées, toutes actions d'intérêt général et à but non lucratif concourant au développement d'activités agricoles et rurales durables. » - Article 4 des Statuts

La réalisation de cet objet se traduit opérationnellement par un soutien financier de projets portés par des associations françaises sans but lucratif.

2. Règles de présentation des ressources de l'exercice

Les ressources correspondent aux produits inscrits au compte de résultat. Elles sont affectées aux différents postes du CER en fonction de leur nature.

2.1 Les ressources collectées auprès du public

Les « Ressources collectées auprès du public » comprennent l'ensemble des fonds collectés auprès des personnes physiques, quel que soit le mode de collecte.

Les fonds reçus par le Fonds de dotation SEED Foundation ne sont pas affectés.

2.2 Les autres Fonds privés

Les « Autres fonds privés » recouvrent les fonds collectés dans le cadre du mécénat d'entreprise.

2.3 Autres produits

Les « Autres produits » comprennent notamment des produits financiers.

2.4 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Ce poste correspond à la rubrique « report des ressources non utilisées » du compte de résultat de l'exercice.

3. Règles de présentation des emplois de l'exercice

Les emplois du CER se décomposent sous trois rubriques principales :

- les missions sociales,
- les frais de recherche de fonds,
- les frais de fonctionnement.

La mise en place du CER nécessite de définir des règles de répartition des charges du compte de résultat entre les différents postes d'emplois.

Les charges directes sont logiquement attribuées à la rubrique d'emplois du CER correspondante. Quand aux charges indirectes, elles sont ventilées en fonction des principes de répartition définis. Ainsi, les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction du temps dédié aux différentes activités selon un principe de répartition validé par le Conseil d'administration.

3.1 Missions sociales

Les missions sociales correspondent aux dépenses conformes à l'objet social inscrit dans les Statuts du Fonds de dotation.

La réalisation de cet objet se traduit opérationnellement par un soutien financier de projets portés par des associations françaises sans but lucratif. C'est pourquoi, dans le CER, les dépenses du Fonds de dotation relatives aux missions sociales apparaissent exclusivement comme des versements à d'autres organismes.

Dans cette rubrique figurent le montant des versements aux organismes ainsi que les dépenses s'y rattachant directement ou indirectement (notamment les frais bancaires liés aux versements, les frais liés aux missions et la quote-part des frais de personnel).

3.2 Frais de recherche de fonds

La présentation du CER nécessite de distinguer les frais de recherche de fonds par nature de ressources :

Les frais d'appel à la générosité publique

Les « Frais d'appel à la générosité publique » correspondent aux dépenses engagées pour collecter les fonds du public. Il s'agit principalement des opérations de prospection (nouveaux donateurs) et de fidélisation (donateurs existants), des frais de traitement des dons ainsi que des coûts indirects se rattachant à ces activités (notamment la quote-part des frais de personnel affectés aux actions de collecte auprès du public).

Les frais de recherche des autres fonds privés

Les autres fonds privés étant constitués des dons versés par les entreprises, les « Frais de recherche d'autres fonds privés » concernent les dépenses liées à la recherche de mécénat, qui incluent notamment la quote-part des frais de personnel affectés à la recherche de mécénat.

3.3 Frais de fonctionnement

Les « Frais de fonctionnement » intègre principalement :

- les frais de communication institutionnelle (les charges liées aux actions d'information et de communication dont le but est de faire connaître le Fonds de dotation)
- les frais de fonctionnement structurel du Fonds de dotation

3.4 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ce poste correspond à la rubrique « engagements de ressources à réaliser sur ressources affectées » du compte de résultat de l'exercice.

3.5 Synthèse

Le passage des postes de charge du compte de résultat aux rubriques d'emplois du CER peut être synthétisé ainsi :

Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

2017	Missions sociales	Frais d'appel à la générosité publique	Frais de recherche autres fonds privés	Frais de fonctionnement	Engagements à réaliser	Dotations aux provisions	Excédent de l'exercice	Total
Achats et charges externes	1 413	785	0	8 307	0	0	0	10 505
Charges de personnel	2048	820	819	410	0	0	0	4 097
Subventions versées	39 392	0	0	0	0	0	0	39 392
Engagement à réaliser	0	0	0	0	48 500	0	0	48 500
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent de l'exercice	0	0	0	0	0	0	8 661	8 661
Total	42 853	1 605	819	8 717	48 500	0	8 661	111 155

4. Règles d'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées par SEED Foundation ne sont pas affectées.

Une méthode de répartition a donc été arrêtée par le Conseil d'administration afin de déterminer la répartition des ressources collectées auprès du public.

Les emplois du CER sont financés en priorité par les ressources collectées auprès du public, l'excédent étant ensuite financé par les autres ressources, et notamment les autres fonds privés.

Certaines ressources, même non affectées, peuvent logiquement être rattachées en priorité à certains emplois :

- les frais d'appel à la générosité publique sont financés en priorité par les ressources collectées auprès du public,
- les frais de recherches des autres fonds privés sont financés en priorités par les ressources issues des autres fonds privés.

Un principe de répartition a été fixé par le Conseil d'administration : les ressources collectées auprès du public financent prioritairement, les missions sociales, les frais d'appel à la générosité publique (dans la limite de 10% maximum des ressources collectées auprès du public) et les frais de fonctionnement (dans la limite de 10% maximum des ressources collectées auprès du public).

5. Règles concernant le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice : le Fonds de dotation SEED Foundation ayant consommé en 2017 l'ensemble des ressources collectées auprès du public, aucune ressource collectée auprès du public n'est à reporter, le solde de ce poste est donc nul.
- Les ressources collectées auprès du public durant l'exercice
- La variation des fonds dédiés collectés auprès du public : les dons collectés par Le Fonds n'étant pas affectés, le solde de ce poste est nul.

Ces trois postes permettent de déterminer le montant disponible durant l'exercice écoulé.

Les emplois financés par les ressources collectées auprès du public sont déduits de ce montant et laissent apparaître un solde nul de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées, ces ressources ayant été utilisées en priorité pour financer les emplois.

6. Evaluation des contributions volontaires en nature

En bas de tableau, se trouve la partie non financière de l'activité du Fonds de dotation SEED Foundation. C'est pourtant un indicateur important. Afin de montrer son véritable volume d'activité, le Fonds valorise les contributions en nature reçues de ses partenaires.

Concernant l'exercice 2017, il s'agit de prestations en nature sous la forme d'une mise à disposition de personnel et de la réalisation de prestations juridiques dans le cadre du mécénat de compétences.

Ces contributions en nature sont réparties entre les différents postes d'emploi suivant les mêmes règles de répartition que celles définies pour les charges de personnel.

EXAGONE
Commissaires aux Comptes
125-127, Rue La Fayette
75010 PARIS

SEED FOUNDATION
55, boulevard Bineau
92200 NEUILLY SUR SEINE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion du Conseil d'Administration relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017**

SEED FOUNDATION
55, boulevard Bineau
92200 NEUILLY SUR SEINE

Aux Fondateurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de dotation nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 28 mai 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXAGONE

Dominique LAMBIN

MANDATAIRE SOCIAL

Renaud REISSIER